



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 novembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2006

**Convention entre la Ville de Niort et la Communauté d'
Agglomération de Niort concernant l'utilisation par la
Communauté d'Agglomération de Niort d'infrastructures à haut
débit installées par la Ville de Niort**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY Gérard NEBAS Gilles FRAPPIER Luc DELAGARDE Guillaume
JUN Rodolphe CHALLET Paul SAMOYAU Amaury BREUILLE Robert
PLANTECOTE Jacques LAMARQUE Gérard ZABATTA Michel GENDREAU Nicole
GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS Andrée CHAREYRE Annie COUTUREAU Isabelle RONDEAU
Bernard JOURDAIN Madeleine CHAIGNEAU Danièle GANDILLON Michel
PAILLEY Yannick TARDY Marie-Edith BERNARD Catherine REYSSAT Franck
GIRAUD Dominique GUIBERT Marc THEBAULT Jacqueline LEFEBVRE Elisabeth
BEAUVAIS Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN - Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard
ZABATTA - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Françoise BILLY - Elsie COLAS donne
pouvoir à Andrée CHAREYRE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

Valérie UZANU Joël RENOUX Alain GARCIA Stéphane TRONEL Karen NALEM
Catherine DEGUERCY Françoise HALAT Michelle LE FRIANT Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2006

DELIBERATION D20060518

DIRECTION SYSTEMES
INFORMATION
TELECOMMUNICATIONS

**Convention entre la Ville de Niort et la Communauté d'
Agglomération de Niort concernant l'utilisation par la
Communauté d'Agglomération de Niort d'infrastructures à haut
débit installées par la Ville de Niort**

Monsieur Gérard ZABATTA Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les conventions qui permettaient à la Communauté d'Agglomération de Niort d'utiliser l'ensemble des ressources de gestion des systèmes d'information et de télécommunications de la Ville ont pour termes respectifs les 31 mai et 31 décembre 2006.

La Communauté d'Agglomération de Niort a saisi la Ville de Niort afin de bénéficier de l'utilisation d'infrastructures de télécommunications à haut débit que la Ville avait installé pour son propre usage entre l'Hôtel de Ville et la médiathèque François Mitterrand d'une part et le Centre Du Guesclin d'autre part.

Il est donc proposé, moyennant le paiement d'une rémunération annuelle s'élevant à 2.388 Euros, de passer une convention entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort afin de permettre à cette dernière d'utiliser pour ses besoins propres les deux paires de brins optiques qui relient le répartiteur optique installé dans les locaux de la salle machine de la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications de la Ville de Niort à la Médiathèque François Mitterrand, d'une part, et au Centre Du Guesclin, d'autre part.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à intervenir entre la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort pour une période de 5 ans.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gérard ZABATTA